



Vole carte bleue avec code

Par **loiccabries_old**, le **03/12/2007 à 15:11**

Bonjour,

Je me suis fait voler ma carte bleue. Les voleurs sont parvenus à voir mon code malgré mes efforts pour le cacher. Mais au moment des faits, j'étais persuadé avoir simplement perdu ma carte.

J'ai respecté la procédure en cas de perte ou de vol (opposition dans l'heure, déclaration à la banque, dépôt de plainte à la gendarmerie) et fourni tous les documents nécessaires à ma banque.

Aujourd'hui, ma banque refuse de rembourser les sommes volées (2800 €) sous le prétexte que les voleurs connaissaient le code confidentiel.

Quels sont mes recours ? Selon les différents chats que j'ai étudiés et la jurisprudence 18023 du 2 octobre 2007, je pense pouvoir raisonnablement espérer un remboursement plus conséquent, voir intégral des sommes volées.

Merci pour vos retours et conseils.